De nouvelles études confirment l'augmentation du risque de cancer de la vessie associée au traitement par pioglitazone

A la suite des résultats de l'étude réalisée par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et s'appuyant sur un faisceau d'arguments concordants tels que rappelés dans un éditorial du British Medical Journal (BMJ) l'Agence, considérant que le rapport bénéfice/risque de ces produits était défavorable, a suspendu l'utilisation en France des médicaments contenant de la pioglitazone au mois de juillet 2011.

L'Allemagne a alors pris la même décision, l'EMA maintenant, pour sa part, un rapport bénéfice/risque positif pour certains patients qui ne pouvaient pas bénéficier d'autres traitements. Les nouvelles données disponibles vont dans le même sens que celles de l'étude de la CNAMTS.

- De nouvelles études confirment l'augmentation du risque de cancer de la vessie associée au traitement par pioglitazone - Point d'information (13/06/2012) (36 ko)

Lire aussi

- Médicaments suspendus, retirés du marché ou en cours d'arrêt (depuis janvier 2011) : **Actos**
-
Competact